



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Service de coordination de la recherche
et de l'innovation pédagogiques
et technologiques

Agence pour le développement de la
qualité scolaire (ADQS)

Plan de Réussite Scolaire

Le formulaire

Période : 2014-2017

NOM DE L'ÉCOLE : BELVAUX-POSTE

COORDONNÉES

Rue : 1, RUE DE LA POSTE
BP/Commune : L-4477 BELVAUX
Tél. école : 59 26 25

CONTACTS

Inspectrice : Jeanne Letsch
Instituteur-ressources : -
Président du comité : Joël Wintersdorf
Courriel : joel.wintersdorf@education.lu
Tél. GSM (facultatif) : 621 502 481
Collaborateur ADQS : Élise Aubert

Structure du formulaire

Préambule.....

1. Analyse de la situation actuelle de l'école.....

A. Forces et faiblesses.....

B. Projets et mesures existants.....

C. Priorités.....

2. Définition des objectifs et planification.....

A. Objectifs et sous-objectifs.....

B. Plans d'action.....

3. Ressources.....

A. Ressources existantes.....

B. Ressources supplémentaires.....

C. Besoins en formation continue.....

4. Processus de validation.....

A. Signatures des parties prenantes.....

B. Recommandations de l'inspecteur/inspectrice.....

C. Avis de l'Agence-qualité.....

D. Approbation du conseil communal.....

Préambule

Le présent formulaire concerne le Plan de Réussite Scolaire (PRS) portant sur la période **septembre 2014 - juillet 2017**.

Afin de limiter la tâche administrative qui incombe aux membres du comité d'école, ce document a été révisé avec la coopération de différents acteurs scolaires et a donc fait l'objet d'un certain nombre de modifications par rapport à sa version antérieure.

Il comprend quatre parties principales :

- « 1. Analyse de la situation actuelle » ;
- « 2. Définition des objectifs et planification » ;
- « 3. Ressources » ;
- « 4. Participation des acteurs scolaires ».

Pour soutenir les écoles dans chacune des étapes de ce second PRS, un nouveau **guide pratique PRS** est également mis à la disposition des écoles. Il contient des outils que les acteurs scolaires ont la possibilité d'utiliser à leur convenance pour alimenter leurs réflexions mais aussi pour assurer le suivi de la démarche générale de développement de la qualité scolaire.

→ Seul ce formulaire dûment complété est à envoyer par courriel à l'Agence-qualité au plus tard **fin mars 2014** afin de garantir la formulation d'un avis avant l'approbation de l'organisation scolaire.

Ce formulaire peut être rempli en langue allemande, française ou luxembourgeoise.

1. Analyse de la situation actuelle de l'école

A. Forces et faiblesses

Afin de réaliser l'analyse de la situation actuelle, l'école peut se référer à un ensemble de données qui doivent ensuite faire l'objet d'interprétations.

Ces données concernent notamment :

- ✘ Les informations figurant dans le « Classeur-École » (*caractéristiques de la population scolaire, performances des élèves, objectifs, sous-objectifs, plans d'action, évaluation des initiatives de l'école, résultats de questionnaires diffusés auprès des partenaires scolaires, etc.*) ;
- ✘ Les constats émanant de réflexions et de retours divers entre les différents partenaires scolaires.

Pour le présent formulaire, seules les **conclusions générales** sont à reporter dans le tableau ci-dessous :

FORCES	FAIBLESSES
Bon climat de travail entre les enseignants, entente collégiale dans les différentes équipes pédagogiques.	Équipe multiprofessionnelle quasiment invisible
Bonne entente avec tous les autres intervenants de l'école (représentants parents, MARE, service scolaire, inspectorat, commune, ...).	Pas encore de formation continue interne (spécifique aux besoins de l'école)
Bonnes infrastructures	Charte scolaire n'existe que sur le papier
Bon encadrement périscolaire	
Évolution positive de l'école dans les domaines de l'inclusion scolaire et de la médiation	Multi-professionnalité (dépend des ressources et du personnel disponibles sur le terrain)
Renforcement de la confiance en soi et de l'autoévaluation	Besoins administratifs trop élevés
Multi-professionnalité (disponible pour la population cible du projet sld)	
Échanges entre les différents acteurs scolaires	

B. Projets et mesures existants

Pour délimiter ses priorités et définir ses objectifs, l'école doit établir un relevé des différents projets et mesures qui visent le développement scolaire et qui sont déjà en place.

Il est demandé à l'école de remplir les trois colonnes figurant dans le tableau ci-dessous :

- « **Intitulé des projets et mesures** » : cela concerne tous les projets ou mesures en cours qui visent à développer l'école (*dans les domaines de l'enseignement et l'apprentissage, la démarche qualité, la gestion de l'école, le développement du personnel, la culture scolaire*).
- « **Population ciblée** » : il s'agit ici par exemple de préciser si le projet ou la mesure touche tous les élèves, un cycle, une seule classe ou encore les enseignants, les parents, la maison-relais.
- « **Principales activités / Produit** » : dans cette rubrique, il convient d'indiquer de manière succincte quelles sont les principales actions associées au projet ou à la mesure et quel en est le principal produit.

INTITULÉ DES PROJETS ET MESURES	POPULATION CIBLÉE	PRINCIPALES ACTIVITÉS / PRODUIT
Aide aux devoirs	10 enfants max C2-C4 qui n'ont personne pour les aider à la maison	Aide aux devoirs - Acomppagnement
Projet SLD	C1-C4	Promouvoir les compétences des élèves à leur niveau actuel
« Lies- a Schreifatelier »	C1-C4	Entrainement des capacités de perception, de lecture et de l'écrit
thérapie équestre	C1-C4	Promotion globale dans les domaines suivants: social, émotif, cognitif, linguistique, sensoriel et perception
TOC (Time-out Center)	C1-C4	Écoute active
thérapie canine	C1-C4	Écoute active promotion globale dans les domaines suivants: social, émotif, cognitif, linguistique, sensoriel et perception

C. Priorités

En fonction des constats de forces et de faiblesses que l'école a dressés précédemment ainsi que les différents enjeux qui sont liés à la réussite de tous les élèves, il convient ensuite d'identifier les besoins prioritaires de toute la communauté scolaire.

Il est demandé de lister dans le tableau suivant la/les principale(s) priorité(s) qui a/ont été retenue(s) pour le PRS 2014-2017.

PRIORITÉS PRS 2014-2017
Climat scolaire – règlement interne - charte
Activités pédagogiques communes favorisant le développement de la lecture
Inclusion et thérapie (d'enfants à besoins spécifiques)



Selon les constats établis, les priorités peuvent être les mêmes que celles qui figuraient dans le premier PRS ou au contraire, elles peuvent être tout à fait autres.

2. Définition des objectifs et planification

En fonction des priorités que l'école a identifiées, il s'agit maintenant de définir **entre 1 et 5 objectifs** à poursuivre durant la période 2014-2017.

- ✗ Un objectif porte sur toute la durée du PRS, soit 3 années.
- ✗ Chaque objectif est assorti d'un ou de plusieurs sous-objectif(s) élaboré(s) et évalué(s) annuellement par la communauté scolaire.
- ✗ Si l'école décide de ne formuler qu'un seul objectif, ce dernier devra impérativement porter sur l'enseignement et l'apprentissage.

A. Objectifs et sous-objectifs

OBJECTIF N°1 : <i>(sept. 2014- juil. 2017)</i>	Tous les partenaires scolaires coopèrent afin d'améliorer le climat scolaire.
SOUS- OBJECTIF N°1 : <i>(sept. 2014- juil. 2015)</i>	<i>En juillet 2015, le groupe de travail « Schoulcharta », composé des différents partenaires scolaires, propose une esquisse d'un règlement interne qui sera discutée et amendée en séance plénière.</i>
OBJECTIF N°2 : <i>(sept. 2014- juil. 2017)</i>	Tout le personnel enseignant de l'école coopère pour mettre en place des dispositifs pédagogiques communs.
SOUS- OBJECTIF N°1 : <i>(sept. 2014- juil. 2015)</i>	<i>En juillet 2015, chaque cycle a réalisé une activité pédagogique dans le domaine de la lecture avec un autre cycle afin de planifier des projets qui requièrent la collaboration inter-cycles.</i>
SOUS-OBJECTIF N°2 : <i>(sept. 2014- juil. 2015)</i>	<i>En juillet 2015, chaque cycle a développé, préparé et présenté 3 activités pédagogiques dans le domaine de la lecture aux autres cycles.</i>
SOUS-OBJECTIF N°3 : <i>(sept. 2014- juil. 2015)</i>	<i>En juillet 2015, le groupe de travail « mediatheque » présente un état des lieux de la bibliothèque et un plan de réaménagement qui sera discuté et amendé en séance plénière.</i>

OBJECTIF N°3 : <i>(sept. 2014- juil. 2017)</i>	L'équipe SLD propage l'inclusion par un renforcement de la coopération entre les différents acteurs scolaires (SLD, Enseignants, RASE, MaRe, commune, ...).
SOUS- OBJECTIF N°1 : <i>(sept. 2014- juil. 2015)</i>	<i>Jusqu'en juillet 2015, l'équipe sld renforce les échanges entre les différents acteurs de l'école dans le but de profiter au maximum des ressources disponibles.</i>
SOUS-OBJECTIF N°2 : <i>(sept. 2014- juil. 2015)</i>	<i>Jusqu'en juillet 2015, l'équipe SLD intègre au maximum les enfants à besoins spécifiques dans leur classe d'attache en recourant à une coopération renforcée de tous les acteurs scolaires.</i>

B. Plans d'action

OBJECTIF n°1 : Tous les partenaires scolaires coopèrent afin d'améliorer le climat scolaire.

Sous-objectif n°1 : En juillet 2015, le groupe de travail « Schoulcharta », composé des différents partenaires scolaires, propose une esquisse d'un règlement interne qui sera discutée et amendée en séance plénière.

Plan d'action

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/ de suivi (Colonne facultative)	Réalisées (à cocher)
1.	Présenter l'objectif et constituer le GT « Schoulcharta »	Président de comité WINTERSDORF Joël	Réunion plénière : <i>enseignants, représentants de parents, Maison-Relais...</i>	mi-oct. 2014	Rapport de la réunion : <i>remarques, suggestions, membres GT</i>	
2.	Élaborer un listing brut d'articles du règlement interne	Coordinateurs de cycle	concertations de cycle	oct. - déc. 2014	États des lieux des travaux réalisés Listing interne d'articles	
3.	Mise en commun des listings internes et première ébauche du règlement interne	Président de comité WINTERSDORF Joël	Réunion coordinateurs, comité d'école	fév. - avril 2015	États des lieux des travaux réalisés Planning des tâches à venir Première version du règlement interne	
4.	Élaborer une deuxième ébauche du règlement interne	GT « Schoulcharta »	Réunions du GT Rapport de la réunion : <i>remarques, suggestions, nouvelles propositions</i>	avril – juin 2015	États des lieux des travaux réalisés Planning des tâches à venir Seconde version du règlement interne	
5.	Présenter, discuter et amender la deuxième version de la charte	Président de comité WINTERSDORF Joël	Réunion plénière : <i>enseignants, représentants de parents, Maison-Relais...</i>	juillet 2015	Rapport de la réunion et version amendée du règlement interne	
CONCLUSIONS ANNUELLES						

OBJECTIF n°2 : Tout le personnel enseignant de l'école coopère pour mettre en place des dispositifs pédagogiques communs.

Sous-objectif n°1 : *En juillet 2015, chaque cycle a réalisé une activité pédagogique dans le domaine de la lecture avec un autre cycle afin de planifier des projets qui requièrent la collaboration inter-cycles.*

Plan d'action

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/ de suivi (Colonne facultative)	Réalisées (à cocher)
1.	Présenter le sous-objectif à tous les partenaires scolaires	Président de comité WINTERSDORF Joël	Réunion plénière : <i>enseignants, représentants de parents, Maison-Relais...</i>	mi-oct. 2014	<u>Rapport de la réunion</u> : <i>remarques, suggestions, ...</i>	
2.	Assurer les concertations inter-cycles afin de choisir et planifier une activité pédagogique inter-cycle	Les coordinateurs de cycle concernés	Concertations inter-cycles	Nov. – fév. 2015 1 fois p/ mois	<u>Rapport de la concertation</u> : <i>description le l'activité, déroulement détaillé</i>	
3.	Établir un calendrier planifiant une activité inter-cycles	Coordinateurs de Cycle	Réunion de cycle	mars 2015	<u>Rapport de la réunion</u> : <i>calendrier, déterminant les dates des activités</i>	
4.	Assurer le déroulement de l'activité pédagogique inter-cycles	Les 2 Coordinateurs de Cycle concernés	Activité pédagogique	avril – juin 2015	Rapport sur l'activité et évaluation	
5.	Établir un bilan sur les activités réalisées dans tous les cycles	Président de comité WINTERSDORF Joël	Réunion comité d'école et cycles Discussion des activités pédagogiques réalisées	juillet 2015	<u>Rapport annuel</u> : <i>points forts, points faibles, plan d'action pour l'année scolaire 2015/16</i>	
CONCLUSIONS ANNUELLES						

OBJECTIF n°2 : Tout le personnel enseignant de l'école coopère pour mettre en place des dispositifs pédagogiques communs.

Sous-objectif n°2 : *En juillet 2015, chaque cycle a développé , préparé et présenté 3 activités pédagogiques dans le domaine de la lecture aux autres cycles.*

Plan d'action

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/ de suivi (Colonne facultative)	Réalisées (à cocher)
1.	Présenter le sous-objectif à tous les partenaires scolaires	Président de comité WINTERSDORF Joël	Réunion plénière : <i>enseignants, représentants de parents, Maison-Relais...</i>	Mi-oct. 2014	<u>Rapport de la réunion</u> : <i>remarques, suggestions, modalités des candidatures</i>	
2.	Assurer les concertations de cycle afin de choisir et élaborer les trois activités pédagogiques	Coordinateurs de Cycle	Concertations de cycle	Nov. – juin. 2015	<u>Rapport de la concertation</u> : <i>description le l'activité, déroulement détaillé</i>	
3.	Présentation des différentes activités pédagogiques	Président de comité WINTERSDORF Joël	Réunion comité d'école et cycles Discussion des activités pédagogiques présentées	Juillet 2015	<u>Rapport annuel</u> : <i>points forts, points faibles, plan d'action pour l'année scolaire 2015/16</i>	
CONCLUSIONS ANNUELLES						

OBJECTIF n°2 : Tout le personnel enseignant de l'école coopère pour mettre en place des dispositifs pédagogiques communs.

Sous-objectif n°3 : *En juillet 2015, le groupe de travail « médiathèque » présente un état des lieux de la bibliothèque et un plan de réaménagement qui sera discuté et amendé en séance plénière.*

Plan d'action

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/ de suivi (Colonne facultative)	Réalisées (à cocher)
1.	Présenter l'objectif et constituer le GT « MEDIATHEQUE»	Président de comité WINTERSDORF Joël	Réunion plénière : <i>enseignants, représentants de parents, Maison-Relais...</i>	mi-oct. 2014	Rapport de la réunion : <i>remarques, suggestions, membres GT</i>	
2.	Élaborer un état des lieux de la bibliothèque	GT « MEDIATHEQUE»	réunions en bibliothèque	oct. - déc. 2014	États des lieux des travaux réalisés	
3.	Publication de l'état des lieux	Président de comité WINTERSDORF Joël	courrier électronique	décembre 2014	État des lieux de la bibliothèque	
4.	Élaborer un plan de réaménagement de la bibliothèque	GT « MEDIATHEQUE»	réunions en bibliothèque	janv. – juin 2015	États des lieux des travaux réalisés	
5.	Présenter, discuter et amender le plan de réaménagement de la bibliothèque	Président de comité WINTERSDORF Joël	Réunion plénière : <i>enseignants, représentants de parents, Maison-Relais...</i>	juillet 2015	Rapport de la réunion et version amendée du plan de réaménagement de la bibliothèque	
CONCLUSIONS ANNUELLES						

OBJECTIF n°3: L'équipe SLD propage l'inclusion par un renforcement de la coopération entre les différents acteurs scolaires (SLD, Enseignants, RASE, MaRe, commune, ...).

Sous-objectif n°1 : *Jusqu'en juillet 2015, l'équipe SLD renforce les échanges entre les différents acteurs de l'école dans le but de profiter au maximum des ressources disponibles.*

Plan d'action

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/ de suivi (Colonne facultative)	Réalisées (à cocher)
1.	Échanges réguliers entre les équipes SLD et EMP	Nadine Poignard (Coordinatrice SLD) Carmen Siebenaler (Secrétaire CIS)	CIS	jusqu'en 2015	Rapport CIS	
2.	Réunion entre les différents acteurs scolaires (SLD, école, parents, commune, ...)	Nadine Poignard (Coordinatrice SLD)	Réunions (min.1/trimestre)	jusqu'en 2015	Rapport SLD	
3.	Échange avec les structures périscolaires (MaRe, RASE, ...)	Nadine Poignard (Coordinatrice SLD)	Réunions MaRe (min. 3/année) RASE (min.18/année)	jusqu'en 2015	Rapport SLD	
4.	échange avec les autres institutions (écoles, inspectorat, ...)	Nadine Poignard (Coordinatrice SLD)	réunions	jusqu'en 2015	Schrëftlechen Tracen SLD Traces écrites SLD	
5.	Inter- et pro-actions efficaces ainsi que thérapies pour enfants	Nadine Poignard (Coordinatrice SLD) Equipe SLD	Thérapie équestre Thérapie canine Thérapie par la parole	jusqu'en 2015	Traces écrites SLD	
CONCLUSIONS ANNUELLES						

OBJECTIF n°3: L'équipe SLD propage l'inclusion par un renforcement de la coopération entre les différents acteurs scolaires (SLD, Enseignants, RASE, MaRe, commune, ...).

Sous-objectif n°2 : *Jusqu'en juillet 2015, l'équipe SLD intègre au maximum les enfants à besoins spécifiques dans leur classe d'attache en recourant à une coopération renforcée de tous les acteurs scolaires.*

Plan d'action

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/ de suivi (Colonne facultative)	Réalisées (à cocher)
1.	Elaboration de mesures d'aide, qui correspondent aux compétences actuelles de l'élève	Nadine Ewerling (Testing Cycle 1) Nadine Poignard (Testing Cycle 2) Carmen Siebenaler (Testing Cycle 3)	Bilans, diagnostics, concertations, ...	jusqu'en 2015	diagnostics	
2.	Thérapie équestre	Nathalie Betz Déborah Satiri	Ressources SLD / ATE	jusqu'en 2015	PPC	
3.	Thérapie canine	Carole Ewen	Ressources SLD	jusqu'en 2015	PPC	
4.	TOC (Time out Center) → Écoute active pour l'enfant	Nadine Poignard Carmen Siebenaler Nadine Ewerling Lenka Divis Nancy Weiland Cythia Levy Carole Ewen	Ressources SLD	jusqu'en 2015	notices personnelles	
CONCLUSIONS ANNUELLES						

3. Ressources

A. Ressources existantes

La mise en œuvre de stratégies visant à améliorer la qualité scolaire ne peut s'effectuer sans la garantie de ressources suffisantes qui soient utilisées de façon optimale. C'est pourquoi, il convient de définir des objectifs et des sous-objectifs qui soient réalisables au vu des ressources -aussi bien humaines que matérielles- dont dispose l'école.

Il est demandé à l'école de remplir les deux champs suivants.

- **Quelles sont les ressources dont dispose l'école pour poursuivre les objectifs qu'elle a définis ?**

↳ *Les ressources humaines (expertise externe, expériences en matière de projet, participation des parents, de la Maison-Relais, de la commune, etc.) :*

- personnel enseignant avec beaucoup d'expériences (pratiques) en matière de projet
- très bonne entente avec les représentants des parents, la maison relais et tous les services communaux
- une ancienne élève est bibliothécaire (→ réorganisation médiathèque)

↳ *Les ressources matérielles : (bibliothèque, salle informatique, infrastructures, etc.)*

- salles de classe informatisées
- grande bibliothèque
- salle multimédia

B. Ressources supplémentaires

Pour soutenir la mise en œuvre du PRS, les écoles ont la possibilité d'établir une demande de ressources supplémentaires. Afin d'apprécier la portée et l'utilisation des ressources supplémentaires et d'envisager la prochaine session d'attribution, il est demandé aux écoles de compléter les rubriques qui figurent ci-dessous.

Pour toute demande de ressources supplémentaires, les pages 10 à 12 du présent formulaire sont à envoyer par mail avant le **1^{er} février 2014** au service de l'enseignement fondamental (veronique.krier@men.lu).

- **Est-ce que l'école a établi une demande de ressources supplémentaires dans le cadre du précédent PRS ?** *Oui* *Non*

- **Est-ce que l'école souhaite établir une demande de ressources supplémentaires dans le cadre de ce PRS pour l'année 2014-2015 ?** *Oui* **Non**

C. Besoins en formation continue

Certaines initiatives engagées dans le PRS peuvent nécessiter l'organisation de formations continues. De nombreuses offres sont proposées par l'Institut de formation continue du SCRIPT et portent sur des contenus divers et variés comme par exemple : *l'enseignement et les apprentissages, l'organisation du travail en équipe, la collaboration avec les parents, le développement de la qualité scolaire, etc.*

Afin d'anticiper au mieux les besoins existants et de proposer des formations toujours plus pertinentes et adaptées aux écoles, il est demandé de répondre aux questions suivantes.

- **Est-ce que l'école a l'intention de suivre des formations continues dans le cadre de ce PRS pour l'année 2014-2015 ?** *Oui* *Non*

↳ Si oui, sur quel(s) thème(s) ?

DOMAINE DE LA LECTURE (motivation, amélioration, ...)



- * Il est conseillé d'intégrer les formations continues dans le plan d'action (colonne « Moyens ») et d'établir une demande immédiatement.
- * L'ensemble des formations proposées et les informations sur les formations internes sont accessibles en ligne sur le site www.formation-continue.lu (Espace établissements --> Enseignement fondamental).

4. Processus de validation

A. Signatures des parties prenantes

Le règlement grand-ducal du 14 mai 2009 prévoit que le PRS soit élaboré par le comité d'école en y associant les coordinateurs de cycle et en tenant compte des avis des représentants des parents et du président de la commission scolaire ou de son délégué. Il s'agit ici de recueillir les signatures de ces acteurs scolaires dans le premier tableau. Néanmoins, dans certains cas, d'autres acteurs scolaires participent à l'élaboration du PRS ; leur nom et signature peuvent être ajoutés dans le second tableau.

Acteurs scolaires dont les signatures sont requises	Noms et signatures
Comité d'école (le Président)	WINTERSDORF JOEL 
Équipes pédagogiques (les coordinateurs de cycle)	C1 FREILINGER CORINNE 
	C2 FREILINGER MAX 
	C3 NEY CYRILLE 
	C4 ANDRE THIERRY 
Représentants des parents	REINESCH LAURENT 
Commission scolaire (le Président)	CECCHETTI MYRIAM 
Autres acteurs scolaires	Noms et signatures
Maison-Relais	BIOT CHRISTIAN 
Instituteur/Institutrice-ressources Inspection	LETSCH JEANNE 
Autres (préciser) :	

B. Recommandations de l'inspecteur/inspectrice

En tant que responsable hiérarchique de l'école, l'inspecteur ou l'inspectrice est une personne de référence en ce qui concerne l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du PRS. Il ou elle a pleine connaissance des réalités du terrain et peut apprécier de façon réaliste la pertinence et la portée des mesures définies dans le PRS. C'est pourquoi son avis est important et doit être intégré dans le présent formulaire.



Les réponses aux questions suivantes sont à compléter par l'inspecteur ou l'inspectrice.

- **Est-ce que les objectifs formulés correspondent bien aux priorités de l'école ?**

Oui *En partie* *Non*

- **Au vu des ressources de l'école et de l'engagement de ses acteurs, les plans d'action sont-ils réalistes ?**

Oui, absolument *Oui, difficilement* *Non, pas du tout*

↳ Si non, pourquoi ?

- **Remarques libres de l'inspecteur ou de l'inspectrice :**

C. Avis de l'Agence-qualité

L'Agence-qualité formule un **avis favorable** à l'égard du PRS2 (2014-2017) de l'école fondamentale de Sanem Belvaux-Poste.

Nous vous encourageons vivement dans la prise d'initiatives visant à améliorer la qualité scolaire et vous souhaitons beaucoup de réussite dans la mise en œuvre des mesures que vous avez planifiées.

Nous restons à votre disposition pour tout accompagnement méthodologique ou scientifique visant le développement de la qualité dans votre école.

D. Approbation du conseil communal

Le conseil communal de SANEM approuve le Plan de réussite scolaire 2014-2017 de l'école fondamentale BELVAUX-POSTE

À SANEM Le